



COMMISSION FINANCIERE

P.V. n°3 du 14/03/2018 La réunion, qui se tient dans les bureaux de l'association, débute à 19 h00

Présents : M. L. LOPEZ (secrétaire général), M. M. COLLARD (Trésorier Général). En deuxième partie de réunion : M. J.P. DELCHEF (Président AWBB),

Mrs C. Dujardin (BBW- Président Com. Fin), Ch. Grandry (Lg), J-M. Raquez (Ht), et A. Samu (Lux- Vice-président Com. Fin)

Excusé : Ph. Aigret (Nam-Secrétaire Com. Fin)

La situation financière a été abordée selon les points suivants :

1. Dossier BMC

Toutes les explications ont été fournies sur la situation financière générale de l'AWBB, notamment l'impact financier du dossier BMC. Le dossier BMC est clôturé et l'apurement lié à la dette du dossier BMC sera essentiellement réalisé sur la réduction de dépenses de l'association.

2. Equipes BNT

Le point est fait sur la situation financière des équipes nationales BNT 2017 Lions et BNT 2017 Cats. La situation financière des équipes nationales pour le bilan 2017 n'est pas encore figée et sous réserve devrait être favorable à l'AWBB après finalisation du dossier avec l'aile flamande.

Cependant, certaines informations sur le bilan des équipes BNT Jeunes pour le bilan 2017 sont manquantes. La commission financière déplore la situation. Des nouvelles bases financières sur les dépenses des équipes BNT sont en discussion avec Basketball Vlaanderen afin d'améliorer la gestion des coûts et du contrôle des dépenses des sélections.

3. Compte de résultats

Le compte de résultat ne tient pas compte du report des prélèvements sur les fonds affectés. Celui-ci ne peut être repris au compte de résultats sans l'approbation de l'AG de mars, selon les règles comptables en vigueur à l'ADEPS. Le résultat de la perte sera reporté sur le bilan 2018.

4. Charges et produits

Dans les charges, il existe des différences importantes entre le bilan et le budget sur les rubriques liées aux centres de coûts de la direction technique AWBB. Certains postes sont largement sous-estimés dans le bilan 2017 par rapport au budget 2017. La présentation du budget de la direction technique ne reflète pas de la réalité financière du bilan. La commission financière recommande à la direction

technique de présenter son budget selon le même format que les autres départements pour une meilleure comparaison.

Les produits, quant-à-eux, sont en progrès grâce au sponsoring.

Certains comptes ont été examinés et certains coûts sont erronément imputés à des postes qu'ils ne doivent pas l'être (p.ex. imprimés service externe)

L'ordre du jour étant épuisé, le président clôture la réunion à 21h30 et remercie les participants pour le travail accompli.

J.-M. RAQUEZ

Secrétaire Faisant Fonction,

Cl. DUJARDIN

Président,